



Licences 2019

Le prix des licences s'applique du **1er Janvier au 31 Décembre 2019**, du fait des licences FFSA validées uniquement pour l'année civile courante.

	Participation Epreuves	Age mini-maxi	Cotisation Club	Licence FFSA	TOTAL	Code
Internationale A	FFSA & CIK (gradé FIA)	15	40-80	315	395	ICCAK
Internationale B	FFSA (gradé FFSA) & CIK (non gradé FIA)	15	40-80	290	370	ICCBK
Internationale C « Junior »	FFSA (gradé FFSA) & CIK (non gradé FIA)	12 - 14	40	254	334	ICCCJK
Internationale C « Senior »	FFSA (gradé FFSA) & CIK (non gradé FIA)	15	40-80	259	339	ICCCSK
Internationale « concurrent tuteur »	Représentant légal pour pilote mineur	18	15	78	93	ICT
Internationale « personne satellite »	Accompagnateur FFSA & CIK	15	15	63	78	EIPS
National « Pilote » Minime	National FFSA & Régional FFSA	7 - 11 *	40	84	124	NCCMK
National « Pilote » Cadet	National FFSA & Régional FFSA	10 - 13 *	40	157	197	NCCCK
National « Pilote » Junior - Senior	National FFSA & Régional FFSA	12 *	40-80	162	242	NCCK
Membre (organisation)		15	0	63	63	EIV
National « Minikart »	ENTRAINEMENT (course club)	6 - 11 **	40	55	95	NECCMKK
National « Entraînement Minime »	ENTRAINEMENT (course club)	7 - 11 ***	40	55	95	NECCMK
National « Entraînement Cadet »	ENTRAINEMENT (course club)	10 - 13	40	73	113	NECCCK
National « Entraînement - Junior Senior »	ENTRAINEMENT (course club)	12	40-80	100	180	NECCJSK
National « Entraînement - Kart Historique »	ENTRAINEMENT (course club)	12*	40-80	40	120	NEKHI
National « Minikart » PREMIUM	1 ^{ère} Année de Licence UNIQUEMENT	6 - 11 **	40	45	85	NECCMKPK
National « Entrai. Minime » PREMIUM	1 ^{ère} Année de Licence UNIQUEMENT	7 - 11 ***	40	45	84	NECCMPK
National « Entrai. Cadet » PREMIUM	1 ^{ère} Année de Licence UNIQUEMENT	10 - 13	40	50	90	NECCCPK
National « Entrai. - Junior Senior » PREMIUM	1 ^{ère} Année de Licence UNIQUEMENT	12	40-80	50	90	NECCJSPK

Votre demande d'E-licence doit être faite sur <https://licence.ffsa.org> mais vous pouvez toujours passer par notre secrétariat en délivrant demande de licence et règlement comme auparavant.

⇒ Les licences **tuteurs / Satellite / Officiels** devront être pris auprès du secrétariat LOHEAC (Didier Rosé)

⇒ Le droit de piste ANNUEL sera à régler au secrétariat de l'ASK (Didier Rosé) accompagné d'une photo identité

Le prix de votre E-licence demandée par la FFSA inclut la cotisation club de l'ASK Lohéac :

- **40€** pour les mineurs (Compétition et entraînement)
- **80€** pour les majeurs (Compétition et entraînement)
- pas de cotisation pour les encadrants (officiels et volontaires)



Code ASK Lohéac : 1258

IMPORTANT :

Vous devez télécharger le certificat médical (espace licencié) avant votre visite chez le médecin.

Code ASK Lohéac : 1258

(*) Conformément à la Réglementation des Licences, les pilotes atteignant :

- Les pilotes atteignant l'âge de 10 ou 11 ans en 2019 ont la possibilité de choisir en début d'année entre les licences NCCCK et NCCMK.
- Les pilotes atteignant l'âge de 12,13 ou 14 ans en 2019 ont la possibilité de choisir en début d'année entre les licences NCKK et NCCCK.

Ce choix devra être précisé sur l'imprimé de demande de licence.

L'âge de délivrance des licences sera adapté en conséquence. Il sera possible de changer de licence une fois dans l'année comme par le passé, mais à n'importe quel moment de la saison, sans avoir à attendre la date du 15 septembre.

[**] - Etre âgé de 6 ans minimum à 11 ans dans l'année. Les pilotes âgés de 6 ans devront être titulaires d'un Volant de Bronze, d'Argent ou d'un Volant d'Or décerné par une Ecole Française de Karting pour participer à une Course Clubs (attestation à fournir au contrôle administratif de chaque épreuve).

[***] - Etre âgé de 7 ans minimum à 11 ans dans l'année. Les pilotes âgés de 7 ans devront être titulaires d'un Volant de Bronze, d'Argent ou d'un Volant d'Or décerné par une Ecole Française de Karting pour participer à une Course Clubs (attestation à fournir au contrôle administratif de chaque épreuve).

- Un licencié demandant plusieurs licences (pratiquant et/ou encadrant) ou un changement de licence, en cours d'année civile, paiera le montant le plus élevé. Chaque licence supplémentaire donnera lieu à paiement de 10 euros, à partir de la 2ème licence.
- Cette disposition ne s'applique pas dans le cadre de la prise conjointe d'une licence et d'un titre de participation ou de deux titres de participation.

Pour toute première année de licence à l'ASK (y compris si vous venez d'un autre club) :

- Remise de 30% sur le Droit de piste 2019 !!! (économie de 50€)

Forfait Piste (uniquement pour le week-end) : (Samedi-Dimanche et jour férié : 9h00 - 18h30)

- Droit de piste journalier = 25 €

Abonnement pour les licenciés « ASK Lohéac »

(Samedi-Dimanche et jour férié : 9h00 - 18h30 et en semaine de 9h00 à 18h30 – fermé les lundis et mardis)

- Forfait Annuel (Abonné ASK Lohéac) 150 € [Ce forfait annuel est délivré gratuitement aux Minikart Minimes Cadets ASK LOHEAC](#)
 - Forfait Annuel (Abonné extérieur) 200 €
- Contactez impérativement RKO LOHEAC (02.99.34.02.42) pour connaître les disponibilités du circuit en semaine (Mercredi → Vendredi).**

Tous mécaniciens ou accompagnateurs d'un pilote doivent posséder une licence « Internationale Personne Satellite » pour rentrer en prégrille durant une course (y compris à Lohéac).

Toute licence pilote (Internationale et nationale) minime-cadet et junior doit être accompagnée d'une licence « tuteur » même pour les possesseurs de licence « satellite ».

ASK LOHEAC

ROSE Didier

31 rue des Birvideaux

56510 St PIERRE de QUIBERON

06.16.60.26.58 ROSE Didier

06.76.00.32.21 ROBLLOT Gérard